

Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 04 octobre 2018

Le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr le Maire, Jean Paul Brignoli.

Présents : Mmes Evelyne Valentin, Marylène Oudin, Mrs Jean Paul Brignoli, Gérald Inns, Jean Baptiste Maitrot, Jonathan Rossignol, Thierry Gignon.

Absents excusés : Mrs Fabrice Gauvain, Philippe Scieur.

Procuration faite par Mr Philippe Scieur à Mr Thierry Gignon.

Absent Jean-Marc ILLIG

Secrétaire de séance : Mr Thierry Gignon.

Début de la séance : 20h40.

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal du 05 septembre 2018, à l'unanimité.

RDV avec la société ESCOFI : participation dans la société d'un capital de 10 000 euros à hauteur de 97 % pour ESCOFI et les 3% restant à la commune. Soit un montant total de 300 euros. Approbation à l'unanimité de la délibération.

Il s'agit du projet éolien des Mothées, qui sera composé de 3 éoliennes sur la commune d'Omey et 1 sur la commune de Francheville. Le projet ne sera pas réalisé avant 2020.

Des mesures compensatoires seront prises en faveur de la commune d'Omey pour un montant de 175 000 euros, dont 25 000 euros en faveur de la finition de l'éclairage à LED du village, le solde sera réparti entre la pose de panneaux photovoltaïques sur la maison des associations, et l'isolation extérieure des logements de la mairie en autre... Des dividendes seront versés chaque année à la commune. Une revalorisation des déchets sera mise en place suite à la fin de vie du matériel.

Un RDV est demandé à la société Quadran pour le 29 octobre 2018.

Remboursement sinistre, assurance SMACL : 2287,20 euros pour le sinistre du 29 juillet 2017. Approuvé à l'unanimité de la délibération pour l'encaissement du chèque.

Information sur le nouveau sinistre du 16 juin 2018, la SMACL le prend en charge.

Compte rendu visite de sécurité de la salle des fêtes, rapporteurs Thierry Gignon et Jean Paul Brignoli :

un avis favorable a été rendu. Toutefois, il faut s'assurer que les intervenants émargent le cahier et qu'un rapport soit bien adressé à la commune. Le double de l'attestation électrique a été envoyé au responsable de la sécurité du SDIS.

Travaux voirie 2018, RDV le 05 octobre 2018 à 15h00 (A TECH, OMYA, STE COLAS) : les travaux devraient commencer le 08 octobre 2018.

Travaux appartement nord, compte rendu rapport électrique et de location (rapporteurs Gérald Inns et Evelyne Valentin) :

Sortie de Elie Rault et entrée d'Andrew Dervin.

Le rapport électrique constate des fils apparents, un cache prise à remettre, et une porcelaine à retirer. Pas de problème particulier.

Travaux appartement sud visité : Un devis pour réfection des toilettes d'un montant de 1074 euros a été accepté à l'unanimité.

Celui concernant la salle de bain, d'un montant de 6642,38 euros, est accepté suite au vote, avec 4 voix pour, 2 voix contre, et 2 abstentions.

La séance est levée à 0h30.

Le secrétaire de séance
Thierry Gignon



Mr le Maire
Jean Paul Brignoli

